

Publication pour consultation de nouveaux formulaires de divulgation de l’Autorité des marchés financiers en regard des exigences prévues à la Loi sur les agents d’évaluation du crédit

Loi sur les agents d’évaluation du crédit, RLRQ c. A-8.2 (la « LAÉC »)

L’Autorité des marchés financiers publie pour consultation les nouveaux formulaires suivants, au regard des exigences prévues à la LAÉC relativement aux pratiques commerciales et de gestion des agents d’évaluation du crédit, ainsi qu’à la situation de leurs affaires au Québec.

- *État semestriel de la situation des affaires au Québec*
- *État annuel de la situation des affaires au Québec*

Ce nouveau formulaire exige des agents d’évaluation du crédit du Québec qu’ils fassent état annuellement et semestriellement de leur situation de leurs affaires au Québec, notamment à l’égard de leurs pratiques commerciales et de gestion. La première divulgation est prévue pour l’hiver 2023 à l’égard de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **14 janvier 2023**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d’avis contraire à cet effet.

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel

Secrétaire et directeur général des affaires juridiques

Autorité des marchés financiers

Place de la Cité, tour Cominar

2640, boulevard Laurier, bureau 400

Québec (Québec) G1V 5C1

Télécopieur : (514) 864-8381

Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Le 15 décembre 2022